

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 17 NOVEMBRE 2022**

Nombre en exercice : 31  
Nombre de présents : 23  
Nombre de votants : 29

Convocation du 8.11.2022  
Affichage du 8.11.2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept novembre, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de La Lande-sur-Eure suite à la convocation du 8.11.2022, affichée le 8 novembre 2022.

Etaient présents : M BAILLIF Christian, M ANQUETIL Dominique, Mme BERGER Frédérique, M BLOTTIERE Philippe, M BOUTTIER Jean-Jacques, Mme BRAULT Roselyne, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M DUGUET Christian, Mme ENCELIN Elyane, Mme EDOU Bernadette, M GUILLET Denis, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, M LE SECQ Emmanuel, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POULLAIN Francine, Mme REVET Evelyne, M VIANDER Marcel.

Etaient absents-excuses : M Du LAC Jean-Vincent (donne pouvoir à M BAILLIF Christian), M DESCHAMPS Michel, Mme FEUGUEUR Stéphanie (donne pouvoir à M BOUTTIER Jean-Jacques), M GUYOT Philippe (donne pouvoir à M ANQUETIL Dominique), M GUEUGNON Jean-Edouard (donne pouvoir à M MICHEL-FLANDIN Patrice), Mme LEROY Céline (donne pouvoir à Mme BRAULT Roselyne), Mme RADIGUET Angéline (donne pouvoir à M POIRIER Franck), Mme SAUVANEIX Alexandra.

Assistait également : M. GRANGE Denis DGS, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur Marcel VIANDIER est désigné secrétaire de séance

**DELIBERATION N° 2022.11.192**

**CONVENTION AVEC LE CD 61 – « PASS'ORNE » ET GRATUITE D'ENTREE**

Dans le cadre de la mise en place par le Conseil départemental du « pass'Orne », destinés aux utilisateurs de l'application Orne dans ma Poche émanant du Conseil départemental. D'un partenariat entre les Muséales et le Conseil départemental de l'Orne dans le but de promouvoir les activités des Muséales et de faire bénéficier aux utilisateurs de l'application « l'Orne dans ma poche » d'entrées gratuites (10 par mois).

La structure émettrice des offres, les Muséales de Tourouvre, sera promue dans un ou plusieurs de ses supports de communication l'offre des Muséales selon les modalités suivantes, aura à sa disposition un appareil de billetterie et une restitution annuelle des indicateurs de fonctionnement du programme,

Considérant l'intérêt pour les Muséales du dispositif afin d'accroître sa notoriété et sa visibilité,


De proposer pour les détenteurs du « pass'Orne », des offres en vigueur au Muséales de Tourouvre dans les domaines d'application dudit « pass'Orne », en intégrant le dispositif

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité moins deux abstentions :**

- **D'accepter les conditions de ce partenariat avec le Conseil Départemental de l'ORNE et les termes de la convention qui le définit ;**
- **D'appliquer ce dispositif de la signature de cette convention ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires à la réalisation de ce partenariat.**

*Pour extrait certifié conforme*

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le  
Et publication du*

**Le Président,**  
**Emmanuel LE SECQ**  
  
COMMUNAUTE de COMMUNES  
des HAUTS du PERCHE  
61290 LONGMY-LES-VILLAGES